



## Le Plan Paysage : un outil au service des élus pour appliquer l'évitement et la réduction aux projets de territoire

Le paysage et le cadre de vie sont partagés par tous. Leurs qualités et leurs dysfonctionnements ou dégradations ont un impact fort sur la qualité de vie des habitants et sur l'attractivité des territoires. Le Plan Paysage offre l'opportunité d'identifier ces qualités et ces défauts pour nourrir un projet de territoire à la fois transversal (urbanisation, agriculture, développement économique, mobilités, nature, loisirs, etc.) et co-construit avec les différents acteurs qui font vivre et évoluer ce territoire (habitants, élus, associations, promoteurs, développeurs, entreprises, services de l'État, etc.).

Cet outil permet ainsi d'appliquer l'évitement et la réduction aux futurs projets quels qu'ils soient (extensions urbaines, aménagements commerciaux, aménagements touristiques, projets de transition énergétique, etc.), notamment lorsqu'ils sont traduits dans les documents d'urbanisme.

Des exemples d'éléments du SCOT et d'actions concrètes issus du Plan Paysage du Grand Douaisis seront présentés pour illustrer cette démarche à la fois ambitieuse et profitable pour chaque territoire.

Le Syndicat Mixte du SCOT du Grand Douaisis a été lauréat de l'appel à projet Paysage lancé par le Ministère de l'Environnement en 2015. La DREAL Hauts-de-France accompagne financièrement et techniquement le Syndicat Mixte pour l'élaboration du Plan Paysage.

<https://tinyurl.com/ERC-DOUAISIS>

<https://tinyurl.com/ERC-DREAL-PSP>

Lundi 25 à 14h

Mini-conférence

**Aménagements**

Qualités paysagères  
Planification  
Co-construction  
Évitement  
Territoire

*Intervenant(s) : **Sophie GERIN et Catherine HAEGHAERT***

DREAL Hauts-de-France,  
Syndicat Mixte du  
SCOT du Grand  
Douaisis

